



Directrice de Publication : Caroline Claire Yankep

Jeunesse TRANS FERT

Une jeunesse capable de s'assumer devant toute épreuve socio politique en préservant l'esprit civique et le sentiment national.

N° 98

Une publication périodique de la *Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ)*

Juillet 2022

SE METTRE AU SERVICE DE SA COMMUNAUTE



Editorial

Chacun pour soi, Dieu pour tous ?', 'chacun s'assoit, Dieu le pousse ? 'Tout pour moi, rien pour les autres ?'. Il y a ainsi autant de dictons comme ceux-ci qui sont érigés en de véritables formules de promotion de l'individualisme et qui stimulent l'égoïsme voire l'égoïsme dans nos sociétés devenues des communautés d'individus là où l'on s'attend à des individus communautaires.

De tels adages signifient que chacun doit agir sans se soucier des autres et sans la moindre solidarité. La jeunesse semble en avoir fait son affaire personnelle. Il faut entendre jusqu'à des petits enfants demander : Je gagne quoi ? Tu me donnes quoi ? en réponse lorsqu'ils sont sollicités pour un service. Plus rien n'est gratuit. La conséquence visible c'est la dégradation continue de ce qu'il convient d'appeler bien ou espace commun ; l'augmentation de la fragmentation de la société, la désagrégation des pratiques collectives, l'effritement de la communion et l'exacerbation des discriminations et des violences. L'édition 2022 de la Journée internationale de la jeunesse pourra-t-elle corriger cet état de chose à travers le

thème Solidarité intergénérationnelle : créer un monde pour tous les âges ?

Peu de personnes acceptent encore de se mettre au service de la communauté. Même les comités de vigilance nés du climat d'insécurité dans différentes localités en crise dans le pays, sont en train d'être délaissés par les populations sensées bénéficier de la protection nocturne et diurne. Les routes se dégradent par la volonté des occupants impénitents, les rigoles sont bouchées par l'incivisme débordant d'individus dont seul l'intérêt personnel compte. La jeunesse se met-elle encore au service ?

Il faut donner tout son sens au mot citoyen pour que chacun (e) qui s'en réclame puisse se mettre au service de sa communauté. Si tel n'était pas le cas, il faut craindre que les populations camerounaises soient simplement des habitants qui se côtoient sans rien avoir en commun. Ce qui va entraîner une mort brutale de la décentralisation et donner raison aux politiques de centralisation qui pourtant excentrent l'individu des lignes de décision.

Des jeunes qui font l'exception

Dacti Ardo Yves Martial est un jeune camerounais résidant à Meiganga dans le Mbéré. Après son parcours primaire à l'Ecole Publique Groupe 3 de Meiganga de 2002 à 2011, il obtient le Certificat d'Etudes Primaires. Le cycle secondaire qu'il effectue de 2012 à 2019 est sanctionné par l'obtention du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), le Probatoire (2018) et le Baccalauréat (2019).

Il est sélectionné parmi les meilleurs élèves de la promotion 2016 alors qu'il est en classe de seconde, pour participer à l'atelier de formation des pairs éducateurs pour la prévention routière. Entre 2021 et 2022, il bénéficie d'autres formations offertes par Dynamique Mondiale des Jeunes dont l'une portait sur le plaidoyer et l'autre sur l'entrepreneuriat.

La formation sur le plaidoyer a totalement bouleversé son attitude et son comportement dans la société. Elle l'a convaincu à se mettre au service de sa communauté. C'est alors qu'il décide de prendre fait et cause pour l'amélioration de la capacité des jeunes à rechercher un emploi. Dans la lancée, il crée un forum Whatsapp de plus de 350 membres, exclusivement destiné à la circulation des informations sur les concours et les opportunités d'emploi à l'attention des jeunes.

“DMJ de par ses multiples actions envers les jeunes, ouvre une fenêtre qui fait disparaître l'obscurité de la sous information dans laquelle baignent les populations, amenant l'idée de s'impliquer soi-même dans la transformation de son environnement de vie, et de rapprochement entre les jeunes de tous les niveaux et de tout le pays, qui sont à la recherche d'un emploi stable. C'est avec DMJ que je me suis convaincu que la sous information ou la désinformation est aussi un facteur qui amplifie le taux de chômage au Cameroun ; d'où la création du forum Info News Concours/Excellence, qui porte l'information jusque dans la poche des jeunes”.

Dans le cadre de l'encadrement des jeunes de l'Eglise Evangélique Luthérienne du Cameroun (EELC) où il était Responsable avec son ami Waanga Salomon, *“nous ne savions pas comment nous faire entendre pour que l'Eglise nous donne les moyens pour améliorer l'encadrement des jeunes. Nos suggestions étaient battues en brèches. Nous étions négligés et relégués en arrière au moment de prendre des décisions. Grâce à l'exploitation des connaissances et compétences acquises lors de la formation sur le plaidoyer, nous avons pu obtenir la décentralisation de nos finances, la possibilité de nous faire entendre et écouter, ce qui nous a permis d'influencer les prises de décision concernant les jeunes. Notre technique a consisté à mettre en avant l'intérêt de l'Eglise dans notre argumentaire, de proposer des solutions à tout problème que nous soulevions, et de faire parler les jeunes à notre place.”*

Steve sait désormais comment faire usage du plaidoyer pour amener les décisions dans le sens qu'il souhaite.



Comment des jeunes ont mené un plaidoyer

En 2016, les finances des écoles du dimanche à l'EELC étaient intégralement contrôlées par la trésorerie nationale et du district ; ce qui ne nous permettait pas de nous planifier sur le plan organisationnel, provoquant un ralentissement du rythme de réalisation des plans d'actions et limitait l'atteinte des résultats et objectifs. Il fallait attendre plusieurs jours voire semaines pour que les fonds sollicités soient décaissés et mis à notre disposition pour effectuer un travail. Après avoir été édifiés au sujet du plaidoyer et du lobbying, nous avons pu obtenir l'autorisation de garder nous mêmes nos finances afin de respecter nos délais de

travaux.

Pour y parvenir, nous avons invité le responsable de la congrégation à savoir le Pasteur, à participer à nos activités. Il a vu de ses propres yeux l'état exact et les conditions précaires dans lesquelles nous travaillions. Nous l'avons amené à épouser l'idée de mettre un accent particulier sur l'encadrement des jeunes chrétiens pour la survie de la vision de l'Eglise. Sans bancs, sans documents et sans formations, il était impossible de maintenir les jeunes. Plusieurs désertaient. Nous avons utilisé ces arguments pour montrer que si nous

gérons nous-mêmes les ressources mobilisées, nous pouvons remédier à la situation et ainsi préserver les effectifs de l'Eglise. C'est ainsi qu'une décision a été prise nous permettant de gérer nos finances. Ceci nous a rendus crédibles et dignes de confiance.



Nos contacts

C24 individuel, SIC Mendong (Ydé) / BP : 31 564 Yaoundé – Cameroun
Tél. : (237) 242 04 51 64 / 680 754 005 (w) Mail : dmj@dmjcm.org

Site web & réseaux sociaux

Web : www.dmjcm.org
Facebook : www.facebook.com/dynamiquemondialesdesjeunes
Twitter : www.twitter.com/DMJ_WDYP
Youtube : youtube.com/channel/UCYwKNw8Dua9OaTHKQOue0kw

MERCI A NOS PARTENAIRES



Exploitation de la bauxite

Impératif de se former avant l'avènement des projets

A la faveur de la Conférence Citoyenne de la Commune de Tibati sur *l'implication de l'exploitation de la bauxite de Minim Martap*, les populations ont compris l'intérêt pour elles de bien se former dans les différents métiers techniques qui gravitent autour de l'exploitation d'une mine. Il ne faudra pas attendre le début de l'exploitation pour être surpris sur le type de qualification et de main d'œuvre nécessaires dans les chantiers. Le Sous-Préfet conseille vivement qu'il faut partir de l'exemple du passage de Sogea Satom qui a construit la route pour questionner quels ont été les retombées économiques directes et indirectes de ce projet afin de

mieux se projeter dans les calculs autour du projet d'exploitation de la bauxite.

Un travail minutieux et volontariste doit être fait au sein des villages pour expliquer aux populations qu'aucun projet ne peut recruter tout le monde, mais chacun peut gagner de l'argent à partir de tout projet. Si l'on ne peut pas être manœuvre dans le chantier, on peut vendre de la nourriture, faire louer des maisons, transporter les travailleurs des chantiers, organiser des occasions de réjouissance pour la relaxation des travailleurs (afterwork et loisirs).

Il y a donc un impératif pour les populations en général et les jeunes en particulier de se former dans les divers



domaines qui seront identifiés comme satellitaires au projet d'exploitation de la bauxite. Ainsi, lorsque le développement de ce projet sera lancé, chacun pourra y trouver son compte. L'on n'a pas forcément besoin d'abandonner son activité actuelle pour aller chercher fortune ailleurs. Dans un autre domaine.

Exemples et contre exemples

Lorsque l'entreprise Sogea Satom conduisait les travaux de construction de la route de Meiganga, l'on s'est rendu compte que les jeunes qui exerçaient une activité génératrice de revenus avaient totalement abandonné leur activité pour aller postuler dans le projet, sans une réelle qualification ni compétence recherchée par l'entreprise, sans connaissance des types d'emplois offerts. Ils avaient été trompés par la sous info.

La réalité révèle que les jeunes diplômés sortent plus d'autres villes au détriment de la Commune de Meiganga, tendance qu'il faut inverser. Les autorités de cet Arrondissement se joignent aux cadres de la jeunesse pour exhorter les jeunes à se faire former à

des métiers en lien avec l'exploitation de la mine ou d'autres formations qui leur permettraient d'exercer des activités périphériques au projet d'exploitation minière. Ils doivent se former dans des filières qui sont utiles pour leur environnement.

Les détenteurs du pouvoir traditionnel estiment que DMJ fait bien d'attirer leur attention et celle des jeunes sur l'éveil qui consiste à se positionner soit dans de nouvelles activités autour du projet, soit de consolider les anciennes, car tous ne peuvent pas travailler dans la mine. Hormis le travail de la mine, il y a d'autres secteurs comme la restauration, l'habillement, la coiffure, l'agriculture, l'élevage le transport, etc.

Pilier d'ouverture des horizons

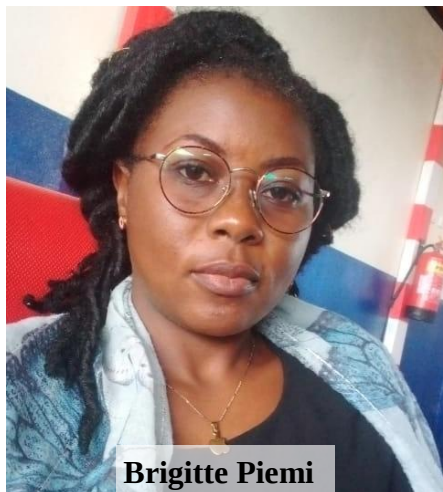
Au cours de l'année 2007, le mouvement Chrétien UCJG d'Etooug ebe auquel j'appartenais avait organisé un séminaire et Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ) intervenait sur un thème en lien avec la jeunesse et le leadership. A l'époque j'étais leader dans ce groupe et j'ai été vraiment motivée après la présentation de M. Dupleix K., le Secrétaire Exécutif et en retour il a

remarqué mon dynamisme et m'a invité à rejoindre l'équipe de volontaire. J'étais une petite femme un peu intimidée au début mais ce fut une belle expérience.

Au tout début, ce qui était intéressant c'est qu'on entre dans un univers vraiment inconnu et les aînés nous donnent les outils afin de mieux s'imprégner des missions de la structure, ses objectifs et ses valeurs. DMJ m'a donné la possibilité d'assister à de puissants séminaires qui ont élargi mon champ de connaissance et par conséquent pourvu à certaines compétences. J'ai assisté au séminaire de technique d'animation de groupe et de gestion de conflit, des séminaires sur le suivi du budget d'investissement public... Vous conviendrez avec moi qu'on ne sort pas idem de ce type de formation. Suite à cela comme les autres, j'ai été déployée sur le terrain. J'ai représenté DMJ dans une organisation inter religieuse dénommée **Campagne Semaine Pascale** qui avait pour mission d'organiser des causeries éducatives auprès des couches défavorisées plus précisément des femmes et des enfants (Très belle expérience), suite à cela j'étais

la responsable des causeries éducatives au sein de DMJ. J'ai également participé à un projet de DMJ sur la formation des jeunes à la gestion des conflits (là je me suis rendu dans les Bamboutos plus précisément dans le village de Bâti pour passer cette formation). Suite à ces responsabilités et formation je dirai que j'ai pu capitaliser des compétences telles que: la bonne gestion d'une équipe ou connaissance des techniques d'animation, une facilité oratoire devant un groupe de personnes et la capacité de lire et comprendre les journaux des projets d'investissement publics. Aujourd'hui je suis assistante administrative dans une boîte.

DMJ est un organisme qui identifie les jeunes qui ont du potentiel mais qui ont des difficultés ou manque d'espace pour les exprimer. Elle offre le cadre d'expression, donne les outils en sa possession pour l'ouverture de son esprit et les armes pour se défendre intellectuellement dans la vie courante. DMJ amène à comprendre que nous ne devons pas être passifs face à la société ou à ce qui se décide, nous pouvons y participer et donner notre point de vue.



Brigitte Piemi

Droit coutumier et immatriculation des terres

La question du certificat ou attestation d'abandon de droit coutumier suscite encore des débats et des discussions vives mais constructifs et passionnés, comme s'il s'agissait d'une nouvelle loi sur le foncier. La raison principale de la focalisation sur le sujet est que l'une des deux lettres circulaires du Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF) du 02 février 2022 (LETTRE CIRCULAIRE n°0001/MINDCAF/CAB/LC du 02 février 2022) proscriit la reconnaissance et l'admission des "attestations ou certificats d'abandon des droits coutumiers" dans le cadre des procédures d'immatriculation directe ou par voie de concession concernant les dépendances du domaine national. Pourtant, le MINDCAF n'a fait que rappeler ce qui doit être.

Seulement, à la lecture du contenu de cette Circulaire, les Chefs traditionnels et leurs notables qui représentent les collectivités coutumières, ont l'impression d'être particulièrement pris pour cibles par le Ministre. De Janvier à Juin 2022, DMJ a mené des

sensibilisations sur la prévention et la documentation des conflits fonciers, dans les Communes du Centre, du Sud et de l'Est, respectivement Yaoundé VI^e, Bikok, Ngoumou, Belabo et Ebolowa II^e. A chacune des six étapes de ladite sensibilisation, la question qui revenait sous forme d'inquiétude était : qui mieux que nous (Chefs Traditionnels) peut valablement certifier que des membres de notre communauté ont renoncé à leur droit foncier ? Pourquoi l'Etat veut-il fragiliser l'autorité traditionnelle en lui ôtant une partie de ses pouvoirs sacrés, à savoir celui de gardien des traditions et des terres ancestrales ?

Certains sont allés jusqu'à expliquer que l'abandon des droits coutumiers prend en compte une dimension métaphysique que la loi ne peut comprendre, car le point 2 de la circulaire rappelle que : *"Ces attestations ou certificats d'abandon des droits coutumiers délivrés par les autorités traditionnelles (...) sont dépourvues de toute base juridique, et par conséquent, nuls et de nul effet ..."*

Ce que semblaient ne pas comprendre les Chefs, c'est que la circulaire n'est



pas une nouvelle loi, encore moins un nouveau décret, ni même un arrêté. La circulaire rappelle simplement l'importance de veiller à des dispositions de la loi que ne prenaient pas en compte les personnes chargées de son application. Aussi, les Chefs sont allés trop vite en besogne en se voyant indexés par la circulaire ministérielle, or la circulaire ne s'adresse pas à eux, mais aux cadres du MINDCAF et aux Préfets, leur demandant de ne plus reconnaître ces documents comme faisant partie de ceux exigés dans la procédure d'immatriculation des terres.



Directrice de Publication

Caroline Claire Yankep

Conseil Editorial

Dupleix F. Kuenzob
Abbé Gilbert Tuekam
Alice N. Tchoumkeu
Claudia Kaiser

Rédacteur en Chef

Michel Fokou

Secrétaire de Rédaction

Stéphanie Pettang

Relations Publiques

Jacqueline Saapong Mouna
Igor Tchouateun

Collaboration

Alliance Fidèle Abelegue
Thierry Fegue
Elise Virginie Mvemie
Hannah Djougoudoum
Félix Kouanou
Arnaud Junior Tonga
René Eric Etoga Fouda
Elvis Tetang
Emmanuel Lawane
Tissia Firida
Francis Danzabe
Martin Djekome
Cisse Djibril
Yasmine Soumaïyata
Ngochi Emmenrencia
Diderot Toka
Ferdinand Fendju
Brigitte Piemi

L'EDUCATION A LA PAIX C'EST MAINTENANT

Les jeunes deviennent-ils de plus en plus violents ? Que fait-on dans la société : en famille à l'école, dans les communautés de foi, pour que les enfants ne recourent pas prioritairement à la violence lorsqu'ils sont face à un problème dans leur vie ? Quels instruments faut-il utiliser pour l'éducation à la paix dans notre contexte ? Comme DMJ, participez avec le Service Civil pour la Paix (SCP) sous le leadership du DNE/EEC, au plaidoyer pour l'éducation à la paix en milieu jeune.

A travers CACIQUE (Campagne Citoyenne Contre les Querelles Ethnico Tribales, le discours de



haine, la consommation des stupéfiants et des drogues par les jeunes), nous sensibilisons les jeunes à l'acceptation mutuelle de la différence, l'utilisation responsable et efficace des réseaux sociaux. C'est notre contribution à la mise en œuvre au plan national de la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité (Jeunesse, paix et sécurité) adoptée en 2015, qui reconnaît la contribution positive de la jeunesse aux efforts de maintien et de promotion de la paix et de la sécurité pour prévenir les conditions conduisant à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

